

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : 2023-077

EN DATE DU : 18 DÉCEMBRE 2023

**OBJET : CONTRACTUALISATION, DEMANDE DE FINANCEMENT CONTRAT RÉGION, INGÉNIERIE**

ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Châtelus-Malvaleix, selon convocation le 08/12/2023, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Jean-François BOUCHET a été désigné Secrétaire de séance.

### ÉTAIENT PRÉSENTS (23) : Mesdames et Messieurs

AUROSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOREAU Adrien, PILAT Hélène, POIRIER Michel, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

### EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger donne pouvoir à MARSALEIX Guy  
DARVENNE Céline donne pouvoir à GENEVOIS Jean-François  
MOULIN Éveline donne pouvoir à LALANDE Martine  
POLLI Martine donne pouvoir à BOUCHET Jean-François

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	23	27	27	27	0

◆◆◆◆

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2022-068 en date du 15 novembre 2022 portant contrat de développement et de transitions 2023-2025 territoire de guéretsur le contrat de cohésion de de dynamisation 2018-2021 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Territoire de Guéret ;

Dans le cadre du Contrat de développement et de transition du Territoire de Guéret 2023-2025 entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Territoire de Guéret signé le 10 novembre 2023, il est prévu le soutien à l'ingénierie du territoire de projet pour la mise en œuvre des orientations stratégiques définies.

- Le Contrat de Développement et de Transitions prévoit le financement d'1/2 poste à hauteur de 50 % sur la thématique Économie, pour la durée du contrat 2023-2025 sur le territoire de la Communauté de Communes.
- La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, par le territoire de projet de Guéret, sollicite auprès de la Région Nouvelle Aquitaine le financement d'1/2 poste à hauteur de 50 % pour l'année 2024.

➤ **Le plan de financement dudit poste se présente comme suit :**

<b>NATURE DES FINANCEMENTS</b>	<b>MONTANTS en €</b>	<b>VALEUR en %</b>
ÉTAT	-	-
RÉGION	10 000,00	50,00
DÉPARTEMENT	-	-
EUROPE	-	-
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS (à préciser)	-	-
<b>TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS</b>	<b>10 000,00</b>	<b>50,00</b>
FINANCEMENTS PRIVÉS (à préciser)	-	-
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>10 000,00</b>	<b>50,00</b>
<b>COÛT TOTAL DU POSTE</b>	<b>20 000,00</b>	<b>100,00</b>

**Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire**

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,

- **SOLLICITE** l'intervention de la Région Nouvelle Aquitaine pour le cofinancement du poste de chef de projet économie au contrat territorial de développement et de transitions pour l'année 2024,

- **AUTORISE** M. le Président à déposer le dossier de demande d'aide et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,**

**Guy MARSALEIX**



**Le secrétaire de séance  
Jean-François BOUCHET**

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20231218-2023-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/01/2024